



PROVINCE DE NAMUR



VILLE D'ANDENNE

n° 69084/087/S

Andenne, le 16 décembre 1938

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 194.24

TÉLÉPHONE 255

Messieurs,

Comme suite à la décision du Conseil communal du 14 courant, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la séance qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le lundi 19 courant à 17 heures.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées

Par le Conseil:

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

A Messieurs les Membres
du Collège Echevinal
ANDENNE.